

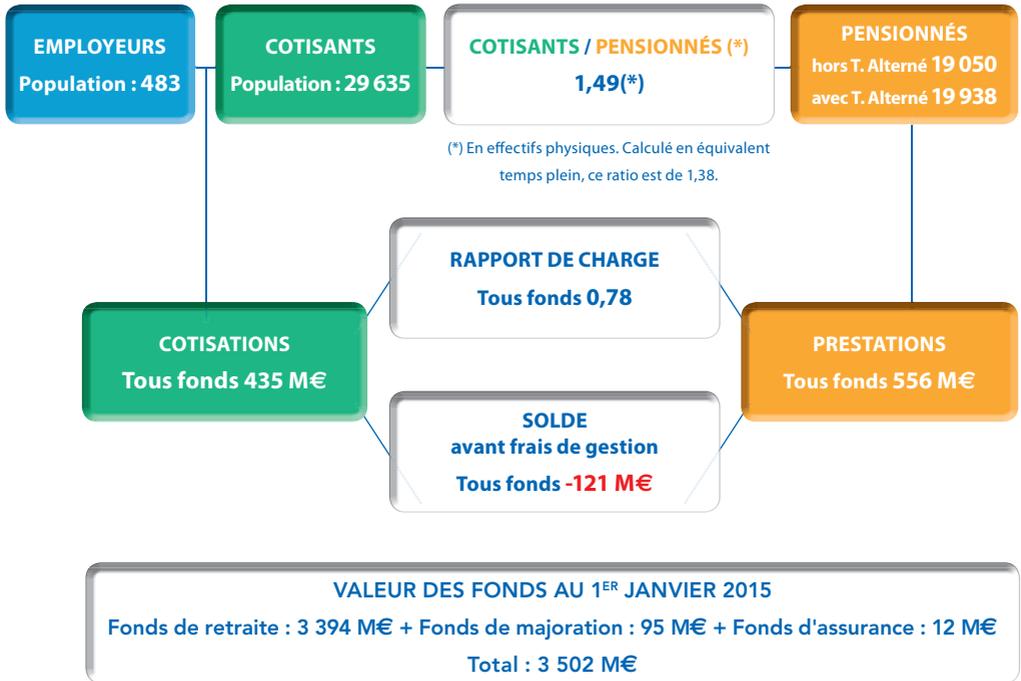


## Rapport d'activité synthétique

# 2014

Caisse de Retraite  
du Personnel Navigant professionnel  
de l'aéronautique civile

## Le régime CRPN en 2014

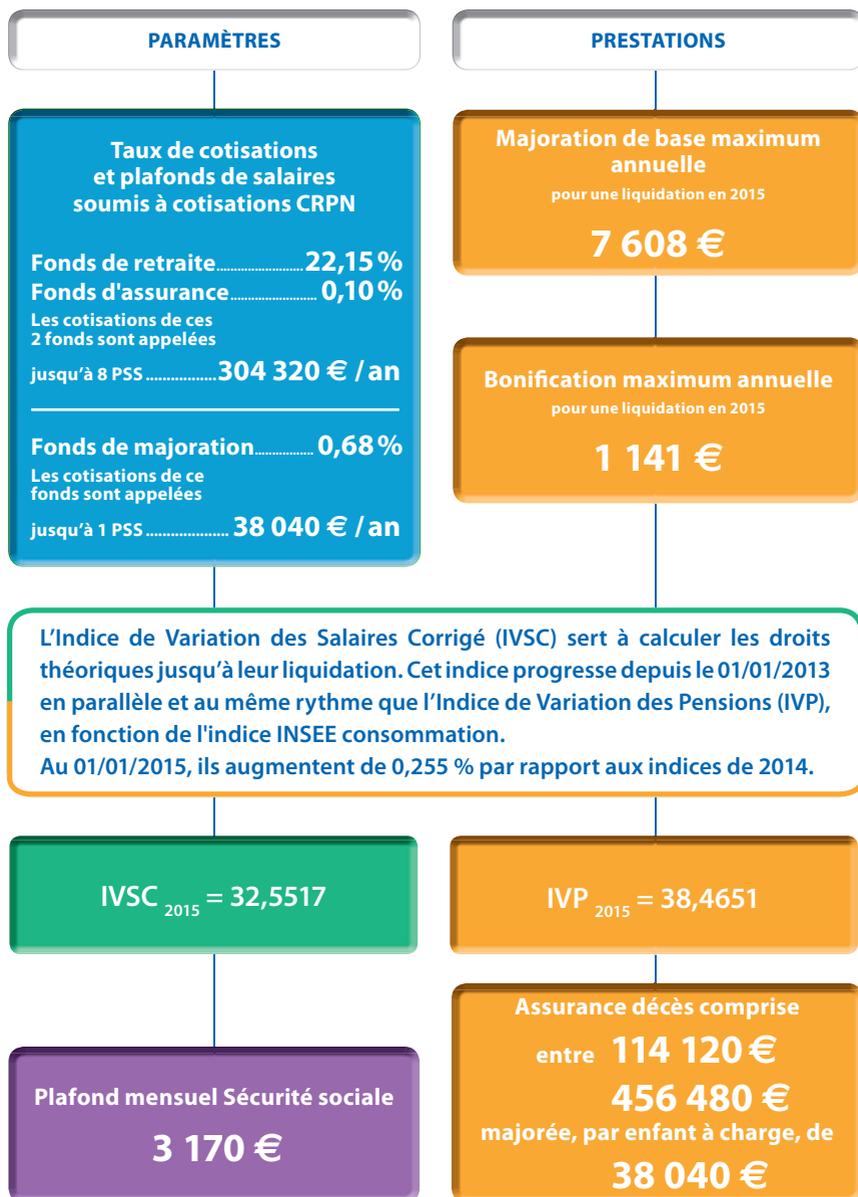


## Sommaire

LES CHIFFRES CLÉS DE LA CRPN.....	2-3
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	4-5
ORGANIGRAMME .....	6
RAPPORT DE GESTION .....	7-10
→ Régime .....	7
→ Allocation stratégique .....	9
→ Répartition des réserves .....	9
→ Réserves mobilières.....	10
→ Réserves immobilières .....	10
ÉTATS FINANCIERS SYNTHÉTIQUES.....	11

STATISTIQUES .....	12-26
→ Les chiffres clés du régime.....	12
→ Les cotisants .....	13
→ Les liquidations des droits .....	16
→ Les pensionnés .....	18
→ La prévoyance .....	21
→ Les employeurs .....	22
→ L'évolution des Équilibres.....	23
→ Glossaire.....	26
LOC INTER IMMOBILIER.....	27

## Éléments CRPN pour 2015



## PRÉSIDENTE

Présidente : Michèle PAIRAULT-MEYZER  
Vice Président : Jean-Michel MOUTET

Commissaire du Gouvernement représentant le  
Ministre chargé de la sécurité sociale

le Directeur de la sécurité sociale  
ou son représentant

Représentant du Ministre chargé de  
l'aviation civile

Directeur du travail, Chef de la mission du droit du  
travail et des affaires sociales à la DGAC :  
Gérard RUCAY

## ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES EMPLOYEURS NOMMÉS PAR ARRÊTÉ

(par ordre alphabétique par représentation)

### TITULAIRES

### SUPLÉANTS

#### Représentant les organisations professionnelles des employeurs du transport et du travail aérien

**Jean-Pierre BES**  
Secrétaire général  
SCARA

**Christophe HARDIN**  
Conseiller PN  
SCARA

**Michel CARUEL**  
Directeur du contrôle interne et audit interne  
Sté AIR FRANCE

**Pierre MIE**  
Directeur des affaires sociales  
Sté AIR FRANCE

**Olivier HERBEMONT**  
Directeur des affaires immobilières  
Sté AIR FRANCE

**Michèle PAIRAULT-MEYZER**  
Directeur honoraire  
Sté AIR FRANCE

**Françoise MATAILLET**  
Directrice des affaires sociales  
FNAM

**Olivier PRÉVOST**  
Responsable des filiales et participations  
Sté AIR FRANCE

**Frédérique LACOMBE**  
Trésorière  
Sté AIR FRANCE

**Martine SELEZNEFF**  
Directeur Général  
Sté REGIONAL

**Pierre BOSSE**  
Représentant la FNAM

**François SOUTHAREWSKY**  
Directeur des ressources humaines de la direction  
générale des opérations aériennes et de la direction  
générale du service en vol - Sté AIR FRANCE

**Christophe BOIRON**  
Directeur des Ressources Humaines  
Cie CORSAIR

**Guy TARDIEU**  
Délégué général  
FNAM et CSTA

**Bertrand d'YVOIRE**  
Directeur Compagnie aérienne  
Sté DASSAULT FALCON SERVICE

#### Représentant les organismes représentatifs de l'industrie aéronautique

**Richard MONNOYER**  
Représentant le  
GIFAS

**Hélène TINLOT**  
Responsable du Département administration générale  
de la Direction des Essais  
Sté AIRBUS HELICOPTERS

#### Représentant les ministères employeurs de personnel navigant professionnel

**Jean-Luc FOURDRINIER**  
Sous-directeur de la surveillance et de la réglementation  
aéronautique  
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

**Brennusia GIUDICELLI**  
Directrice des ressources humaines CCP SO  
Site Méditerranée  
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

**Alain GOUTEL**  
Représentant la  
DGAC

**Véronique MARTIN**  
Adjointe au sous-directeur des personnels  
DGAC

## BUREAU



## ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES AFFILIÉS ÉLUS

(par ordre alphabétique du titulaire dans le collège)

### TITULAIRES

### SUPPLÉANTS

#### Collège des Essais et Réceptions

<b>Pascal VERNEAU</b> Mécanicien navigant d'essais – Sté AIRBUS SAS	<b>Christophe PRIBILSKI</b> Expérimentateur navigant d'essais – CEV
--	--

#### Collège des Pilotes et Autres Navigants Techniques du Transport Aérien

<b>Stéphane GAULTIER</b> Commandant de bord – Sté BRIT AIR	<b>Guillaume SCHMID</b> Pilote – Sté AIR FRANCE
<b>Pascal GUÉRIN</b> Commandant de bord – Sté AIR FRANCE	<b>Yves DESHAYES</b> Commandant de bord – Sté AIR FRANCE
<b>Michel JANOT</b> Pilote – Sté AIR FRANCE	<b>Laurent WEISER</b> Commandant de bord – Sté AIR FRANCE

#### Collège du Personnel Navigant Commercial du Transport Aérien

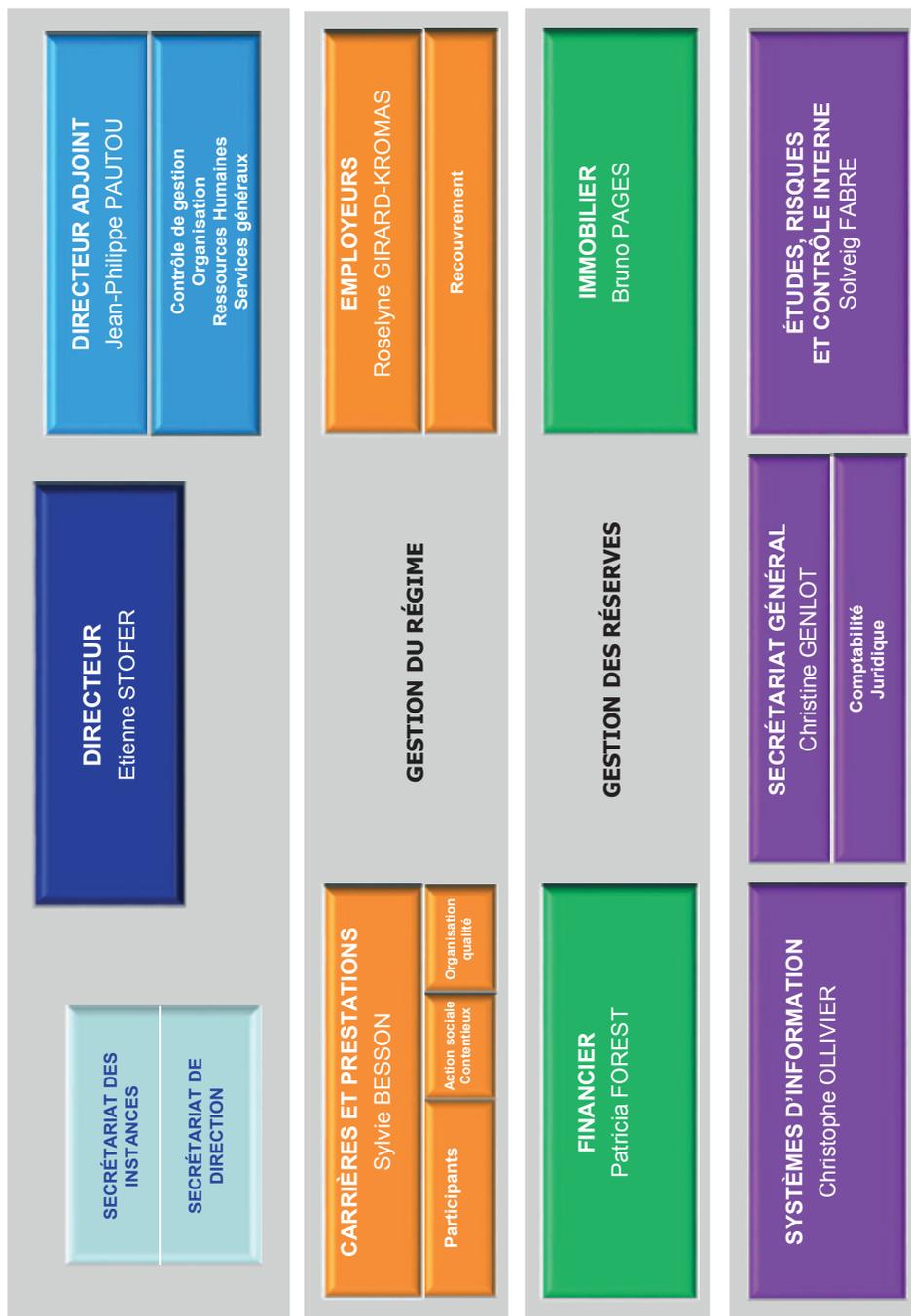
<b>Franck GRELIN</b> Chef de cabine principal – Sté AIR FRANCE	<b>Pierre-Yves GOARANT</b> Chef de cabine – Sté BRIT AIR
<b>Jacques RENUCCI</b> Chef de cabine – Sté AIR FRANCE	<b>Jean-Luc PINET</b> Steward – Sté AIGLE AZUR
<b>Antoine SANTERO</b> Chef de cabine – Sté AIR FRANCE	<b>Laurent NICOLAS</b> Instructeur PNC – Sté EASYJET

#### Collège du Travail Aérien

<b>François TAVERON</b> Commandant de bord – SÉCURITE CIVILE AVION	<b>Sylvain DALLANT</b> Commandant de bord – SÉCURITE CIVILE HÉLIPTÈRE
---	--

#### Collège des Retraités

<b>Jean-Michel MOUTET</b> Ex-Commandant de bord – Sté AIR FRANCE	<b>André RETORNAZ</b> Ex-Officier Mécanicien Navigant – Sté AIR FRANCE
<b>Jean SERRAT</b> Ex-Commandant de bord – Sté CORSAIR	<b>Pierre-Yves DEBROISE</b> Ex-Pilote d'essais expérimental – CEV
<b>Patrick TAMBURINI</b> Ex-Chef de cabine principal – Sté AIR FRANCE	<b>Jean-Luc PAILLET</b> Ex-Chef de cabine principal – Sté AIR FRANCE



## FAITS MARQUANTS ET ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2014

### Evolution du résultat net sur 5 ans



Le résultat net total s'élève à **164 M€** en 2014.

### RÉGIME

Le déficit du régime poursuit sa progression en 2014, il est en augmentation de près de 20% par rapport à 2013 (127 M€ en 2014 contre 106 M€ en 2013) :

- les prestations ont progressé de 3,6% au total (contre 2,8% en 2013), sous l'effet notamment de l'indexation des pensions de 0,6% en masse sur l'année et de la progression du nombre de pensionnés (+ 2,2 %) avec la poursuite des plans de départs de compagnies du transport et l'évolution démographique structurelle défavorable;
- les cotisations ne progressent que légèrement (0,2%) car, malgré la hausse du taux d'appel du taux de cotisations du Fonds de retraite (103% en 2014 contre 102% en 2013) la masse salariale soumise à cotisations baisse de 0,6%.

Le rapport de charge simple (sur les 3 fonds) continue sa baisse en passant de 0,811 en 2013 à 0,784 en 2014.

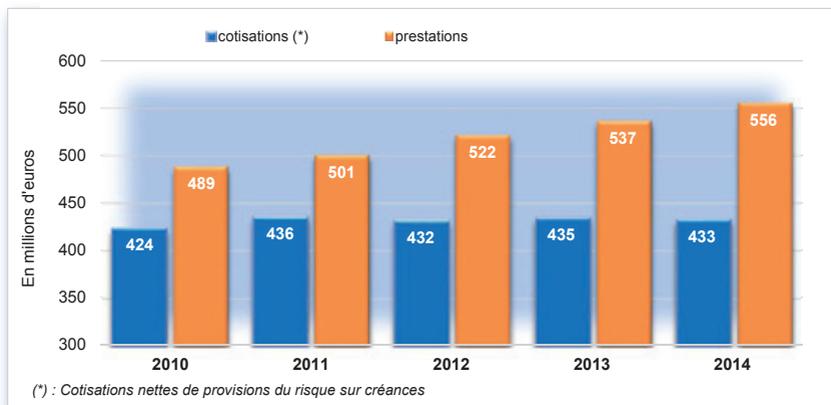
Sur le plan des entreprises, l'année a été marquée par les difficultés d'AIR MÉDITERRANÉE.

Après les avancées significatives obtenues sur le plan judiciaire (contre RYANAIR en appel et VUELING en cassation), la CRPN poursuit ses actions pour sécuriser le périmètre d'entreprises cotisant au régime dans le cadre de la réglementation européenne.

## Compte de résultat (tous fonds) du régime

En milliers d'euros	2014	2013	Variations	
			en valeur	en %
<b>FONDS DE RETRAITE</b>	<b>(118 400)</b>	<b>(98 876)</b>	<b>(19 524)</b>	<b>19,7%</b>
Cotisations	426 533	425 738	795	0,2%
Variation du risque s/ créances	(2 193)	(395)	(1 797)	n.s
Prestations (y.c dot.au fonds social)	(538 590)	(520 348)	(18 242)	3,5%
Coûts de fonctionnement	(4 150)	(3 870)	(279)	7,2%
<b>FONDS DE MAJORATION</b>	<b>(9 499)</b>	<b>(7 844)</b>	<b>(1 656)</b>	<b>21,1%</b>
Cotisations	6 386	6 400	(15)	-0,2%
Variation du risque s/ créances	(25)	16	(42)	n.s
Prestations	(15 739)	(14 155)	(1 584)	11,2%
Coûts de fonctionnement	(121)	(105)	(16)	15,1%
<b>FONDS D'ASSURANCE</b>	<b>764</b>	<b>186</b>	<b>578</b>	<b>n.s</b>
Cotisations	1 919	1 938	(19)	-1,0%
Variation du risque s/ créances	(71)	(2)	(70)	n.s
Prestations	(1 075)	(1 737)	662	-38,1%
Coûts de fonctionnement	(8)	(13)	5	-35,9%
<b>FONDS SOCIAL</b>	<b>(33)</b>	<b>429</b>	<b>(462)</b>	<b>n.s</b>
Dotation du fonds de retraite	500	847	(347)	-41,0%
Prestations	(533)	(418)	(115)	27,6%
<b>ENSEMBLE DES 4 FONDS</b>	<b>(122 889)</b>	<b>(102 115)</b>	<b>(20 773)</b>	<b>20,3%</b>
Cotisations et dotation au fonds social	435 337	434 924	415	0,1%
Variation du risque s/ créances	(2 290)	(381)	(1 909)	n.s
Prestations totales (y.c dot. au fonds social)	(555 936)	(536 658)	(19 279)	3,6%
Coûts de fonctionnement	(4 280)	(3 989)	(291)	7,3%
Résultat exceptionnel	43	6	37	n.s
<b>RESULTAT DU REGIME</b>	<b>(127 126)</b>	<b>(106 098)</b>	<b>(21 028)</b>	<b>19,8%</b>

## Évolution des cotisations et des prestations sur 5 ans (tous fonds)



## ALLOCATION STRATÉGIQUE

L'allocation stratégique d'actifs validée par le Conseil d'administration est restée identique à celle des exercices précédents : 20 % d'immobilier, 30 % d'actions, 5 % de gestion diversifiée et capital investissement, 40 % d'obligations et 5 % de monétaire.

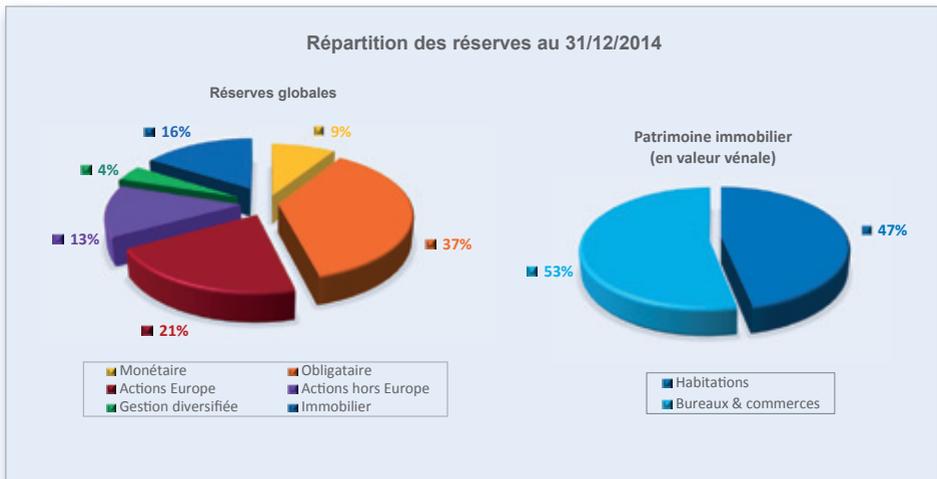
Après une revue approfondie, cette allocation a été reconduite pour 2015.

Les éléments d'appréciation et de reporting sur les risques ont été renforcés. L'attention de l'ensemble de la communauté CRPN est attirée sur le fait que le niveau extrêmement bas des taux d'intérêt a dorénavant réduit très fortement et durablement les perspectives de rendement des réserves.

## RÉPARTITION DES RÉSERVES

L'allocation tactique est restée assez proche de l'allocation stratégique de moyen terme, avec une surpondération des actions ainsi que du monétaire, et une sous-pondération des obligations et de la gestion diversifiée.

La part de l'**immobilier** dans l'allocation globale est passée de 17,9% à 16,2% en fin d'exercice, en raison principalement de la forte appréciation des marchés financiers et, secondairement, en raison de cessions intervenues. Le patrimoine immobilier de la CRPN est intégralement situé en région parisienne.



## RÉSERVES MOBILIÈRES

Au 31 décembre 2014, le portefeuille de valeurs mobilières atteint 3 876 M€ en valeur de marché, en hausse de 280 M€ par rapport au 31 décembre 2013.

Cette hausse est la résultante :

- + de la performance du portefeuille (résultat comptable + hausse des plus-values latentes) et du cash-flow net dégagé par le patrimoine immobilier, à hauteur d'un total de 412 M€,
- + et des prélèvements pour financer le déficit technique du régime et les coûts de fonctionnement pour - 132 M€.

Sur l'exercice 2014, dans un contexte de forte progression des marchés actions et de poursuite de la baisse des taux, la performance globale du portefeuille s'est élevée à 10,4 %, un peu inférieure à l'indice de référence.

Le résultat comptable s'établit comme suit :

En milliers d'euros	2014	2013	Variations	
			en valeur	en %
Résultat sur filiales & participations	12 083	11 047	1 036	9,4%
Résultat du portefeuille avant IS	264 296	140 552	123 744	88,0%
Impôt sur les sociétés	(1 729)	(1 581)	(148)	9,4%
<b>RESULTAT DES RESERVES MOBILIERES</b>	<b>274 649</b>	<b>150 018</b>	<b>124 631</b>	<b>83,1%</b>

## RÉSERVES IMMOBILIÈRES

La valeur de marché du patrimoine immobilier de la CRPN à fin 2014, en y incluant le patrimoine des SCI filiales, s'élève à 750,7 M€ fin 2014 contre 785,5 M€ fin 2013. Cette variation, sur l'ensemble du patrimoine, s'explique par une baisse des valeurs vénales de 7,3 M€ et par la vente d'immeubles pour un montant de 27,5 M€.

Les principaux postes du compte de résultat du patrimoine direct CRPN sont retracés dans le tableau ci-dessous <sup>(\*)</sup>.

Au cours de l'exercice 2014, l'activité immobilière a réalisé un résultat positif à hauteur de 16,5 M€ contre 16,1 M€ en 2013, la baisse de plus de 12% du résultat courant est largement compensé par un volume plus important de cessions.

En milliers d'euros	2014	2013	Variations	
			en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation</b> (loyers & autres produits, reprises de provisions)	<b>23 213</b>	<b>24 940</b>	<b>(1 727)</b>	<b>-6,9%</b>
<b>Charges d'exploitation &amp; coûts de fonctionnement</b>	<b>(9 752)</b>	<b>(9 585)</b>	<b>(167)</b>	<b>1,7%</b>
<b>RESULTAT COURANT avant IS</b>	<b>13 461</b>	<b>15 356</b>	<b>(1 895)</b>	<b>-12,3%</b>
<b>Résultat de cession des immeubles</b>	<b>6 261</b>	<b>3 672</b>	<b>2 589</b>	<b>70,5%</b>
Résultat exceptionnel	-	1 007	(1 007)	n.s
Impôt sur les sociétés	(3 230)	(3 927)	697	n.s
<b>RESULTAT NET DES RESERVES IMMOBILIERES</b>	<b>16 491</b>	<b>16 108</b>	<b>383</b>	<b>2,4%</b>

<sup>(\*)</sup> Nota : Le résultat des SCI filiales immobilières de la CRPN est la principale composante du « Résultat sur filiales et participations » figurant dans le tableau précédent.

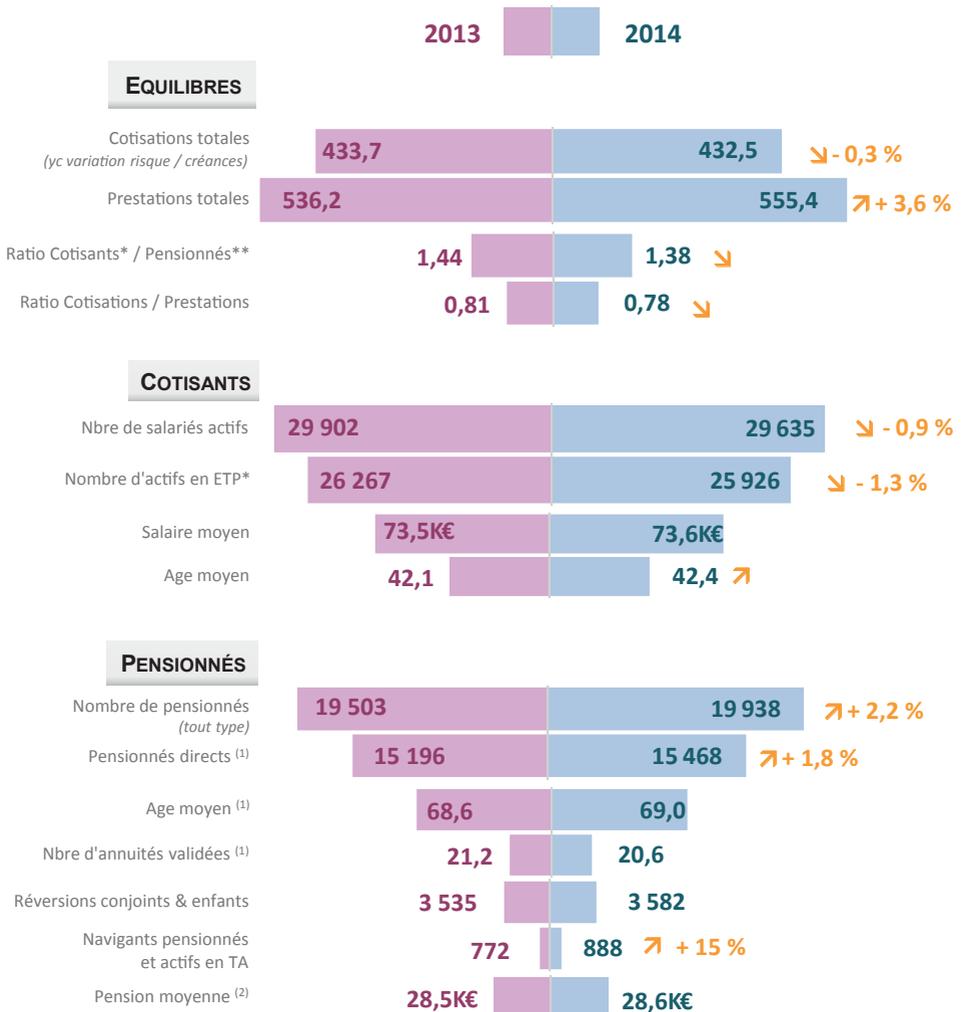
## BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'euros	2014	2013	Variations	
			en valeur	en %
<b>ACTIF</b>				
Actif immobilisé	270 091	278 539	(8 448)	-3,0%
Actif circulant	3 292 601	3 125 427	167 174	5,3%
<i>dont valeurs mobilières de placement</i>	3 226 053	3 055 493	170 560	5,6%
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3 562 693</b>	<b>3 403 965</b>	<b>158 728</b>	<b>4,7%</b>
<b>PASSIF</b>				
Fonds de réserves	3 502 044	3 338 029	164 015	4,9%
<i>dont report à nouveau débiteur</i>			0	ns
Provisions pour risques & charges	3 408	173	3 235	n.s
Dettes financières et autres dettes	56 965	65 394	(8 429)	-12,9%
Comptes de régularisation - passif	277	368	(91)	-24,7%
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 562 693</b>	<b>3 403 965</b>	<b>158 728</b>	<b>4,7%</b>

## SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

En milliers d'euros	2014	2013	Variations	
			en valeur	en %
Résultat du régime	-127 126	-106 098	-21 028	19,8%
Résultat des réserves après impôt sur les sociétés	291 140	166 126	125 014	75,3%
■ <i>Réserves mobilières</i>	274 649	150 018	124 631	83,1%
■ <i>Réserves immobilières</i>	16 491	16 108	383	2,4%
<b>RESULTAT NET GLOBAL</b>	<b>164 015</b>	<b>60 028</b>	<b>n.s</b>	<b>n.s</b>

## LES CHIFFRES CLÉS DU RÉGIME



(\*) Cotisants en Équivalents Temps Plein (ETP)

(\*\*) Pensionnés en Équivalents Annuels

<sup>(1)</sup> Pensionnés de droits directs ayant liquidé totalement leurs droits

<sup>(2)</sup> Montant reconstitué (prestations du fonds de Retraite / pensionnés en Équivalents Annuels)

## LES COTISANTS

Les cotisants sont les affiliés qui ont fait l'objet d'une déclaration dans l'année de la part de leur employeur. Ils sont décomptés :

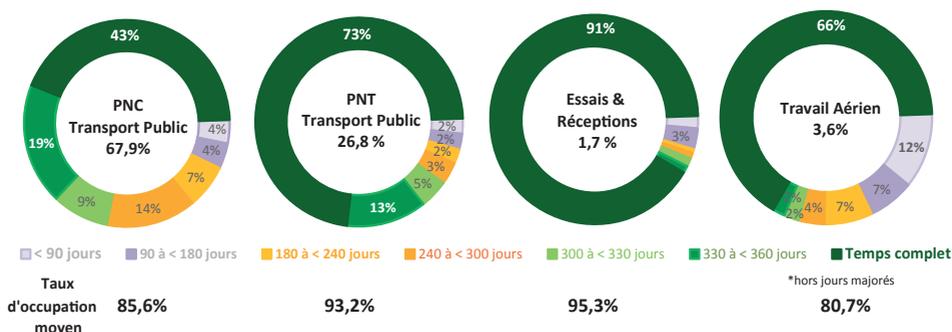
- ♦ en effectifs physiques, c'est-à-dire que chaque personne compte pour 1, quelle que soit sa durée d'activité dans l'année,
- ♦ en effectifs Équivalents Temps Plein, c'est-à-dire que chaque personne est affecté d'un coefficient correspondant à son nombre de jours d'activité dans l'année / 360.

### Évolution des cotisants de 2010 à 2014

		2010	2011	2012	2013	2014	2014 / 2013	2014 / 2010
Effectifs physiques des cotisants actifs	<b>Transport Public</b>	29 422	29 856	29 289	28 329	28 024	-1,1%	-4,8%
	dont PNC	21 474	22 045	21 576	20 701	20 552	-0,7%	-4,3%
	dont PNT	7 948	7 811	7 713	7 628	7 472	-2,0%	-6,0%
	<b>Essais et Réceptions</b>	430	451	464	462	466	0,9%	8,4%
	<b>Travail Aérien</b>	1 132	1 174	1 140	1 111	1 145	3,1%	1,1%
	<b>TOTAL</b>	<b>30 984</b>	<b>31 481</b>	<b>30 893</b>	<b>29 902</b>	<b>29 635</b>	<b>-0,9%</b>	<b>-4,4%</b>
Effectifs Equivalent Temps Plein	<b>Transport Public</b>	25 870	25 896	25 500	24 898	24 557	-1,4%	-5,1%
	dont PNC	18 507	18 686	18 362	17 858	17 597	-1,5%	-4,9%
	dont PNT	7 363	7 210	7 138	7 040	6 961	-1,1%	-5,5%
	<b>Essais et Réceptions</b>	419	427	441	444	444	0,1%	6,0%
	<b>Travail Aérien</b>	918	956	940	925	924	-0,1%	0,6%
	<b>TOTAL</b>	<b>27 207</b>	<b>27 279</b>	<b>26 882</b>	<b>26 267</b>	<b>25 926</b>	<b>-1,3%</b>	<b>-4,7%</b>

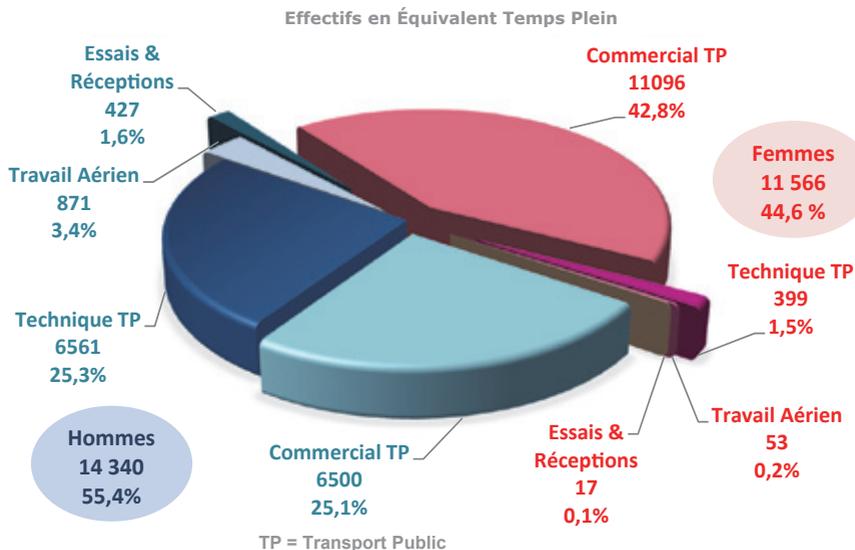
NB : Les affiliés qui ont travaillé chez plusieurs employeurs sont affectés dans le secteur d'activité où leur activité annuelle est la plus importante.

### Répartition des cotisants en fonction du temps d'activité\* en 2014

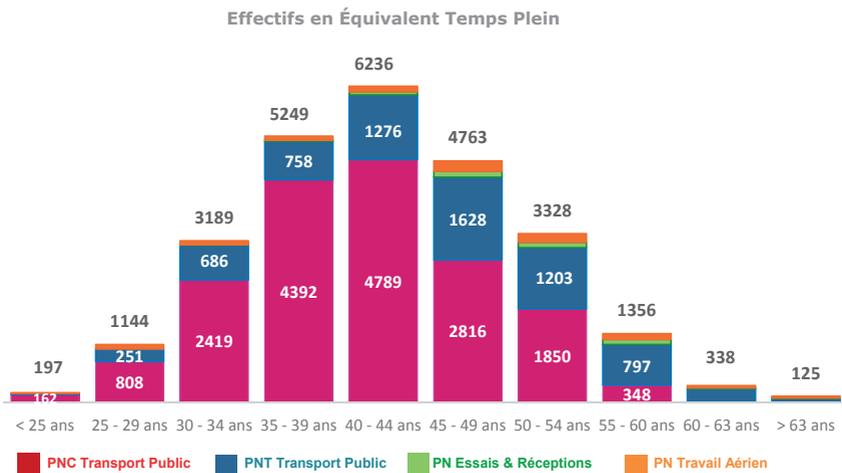


(\*) temps d'activité (exprimé en jours) ayant donné lieu à cotisations CRPN

## ➤ Répartition des cotisants par sexe et profession en 2014



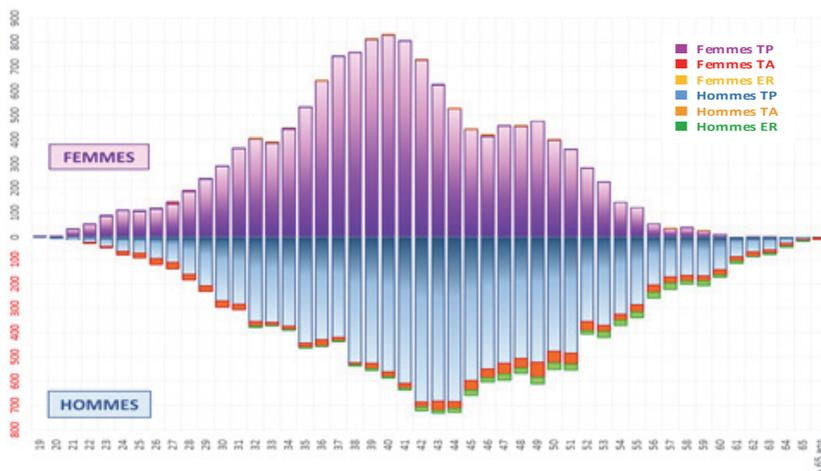
## ➤ Répartition des cotisants par tranche d'âge et profession en 2014



## Évolution de l'âge moyen des cotisants par sexe et profession

	Transport public				Essais et Réceptions		Travail Aérien		TOTAL Cotisants		
	Technique		Commercial		H	F	H	F	H	F	TOTAL
	H	F	H	F							
<b>2010</b>	44,2	38,2	38,5	37,9	49,5	44,1	45,1	36,8	41,8	37,9	40,0
<b>2011</b>	44,7	38,9	38,8	38,2	49,8	44,3	44,3	37,5	42,1	38,2	40,2
<b>2012</b>	45,3	40,0	39,6	39,1	50,1	44,3	45,1	38,1	42,8	39,2	41,1
<b>2013</b>	45,8	40,5	40,9	40,4	50,5	45,2	45,6	36,3	43,7	40,4	42,1
<b>2014</b>	<b>46,2</b>	<b>41,3</b>	<b>41,0</b>	<b>40,7</b>	<b>50,9</b>	<b>45,5</b>	<b>45,7</b>	<b>35,3</b>	<b>44,0</b>	<b>40,7</b>	<b>42,4</b>
<b>2014 / 2013</b>	+ 0,5 an	+ 0,9 an	+ 0,1 an	+ 0,4 an	+ 0,4 an	+ 0,3 an	+ 0,1 an	-1 an	+ 0,3 an	+ 0,4 an	+ 0,3 an
<b>2014 / 2010</b>	+ 2,1 ans	+ 3,1 ans	+ 2,5 ans	+ 2,8 ans	+ 1,3 ans	+ 1,5 ans	+ 0,6 an	-1,5 ans	+ 2,2 ans	+ 2,8 ans	+ 2,5 ans

## Pyramide des âges des cotisants en 2014



## Évolution du salaire brut moyen des cotisants par profession

	Transport public			Essais et Réceptions	Travail Aérien	Moyenne des cotisants
	Technique	Commercial	Total			
<b>2010</b>	132 506	41 739	67 574	185 278	59 072	<b>69 099</b>
<b>2011</b>	137 879	43 302	69 634	194 391	59 778	<b>71 241</b>
<b>2012</b>	141 004	42 951	70 399	196 418	62 076	<b>72 174</b>
<b>2013</b>	141 953	43 844	71 584	204 431	62 125	<b>73 494</b>
<b>2014</b>	142 160	43 768	<b>71 656</b>	206 096	62 555	<b>73 635</b>
<b>2014 / 2013</b>	0,1%	-0,2%	0,1%	0,8%	0,7%	0,2%
<b>2014 / 2010</b>	7,3%	4,9%	6,0%	11,2%	5,9%	6,6%

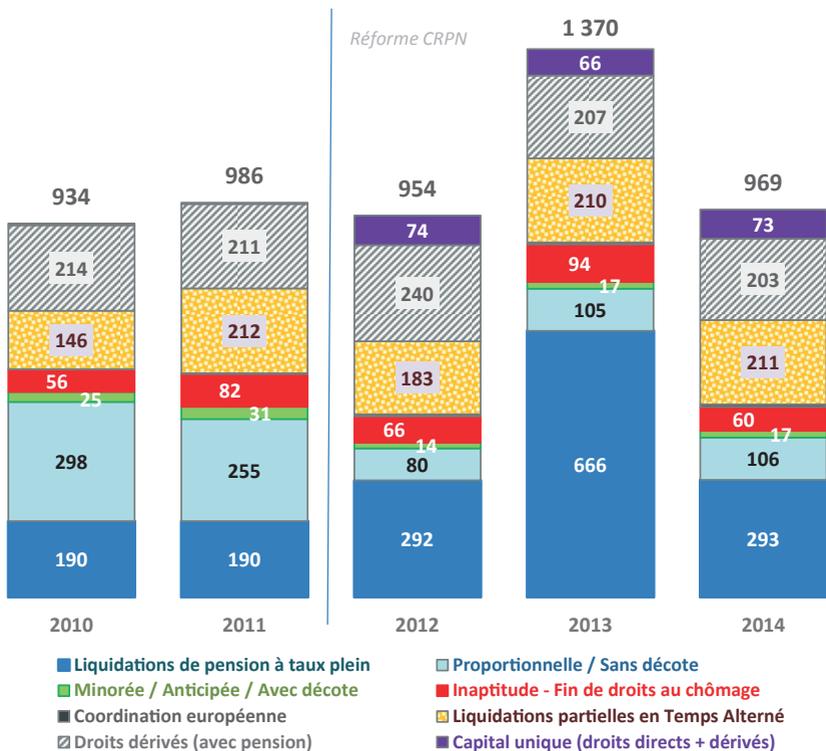
NB : Le salaire moyen est obtenu en divisant la somme des salaires bruts déclarés par le nombre de cotisants en Équivalent Temps Plein.

## LES LIQUIDATIONS DE DROITS

Les statistiques annuelles de liquidations correspondent aux années auxquelles les pensions prennent effet. Les affiliés bénéficient d'un délai d'un an pour constituer leur dossier de liquidation. Ce délai est porté à 24 mois pour une liquidation après une inaptitude définitive et les réversions. Cette durée peut être dépassée dans certains cas particuliers d'inaptitude imputable au service.

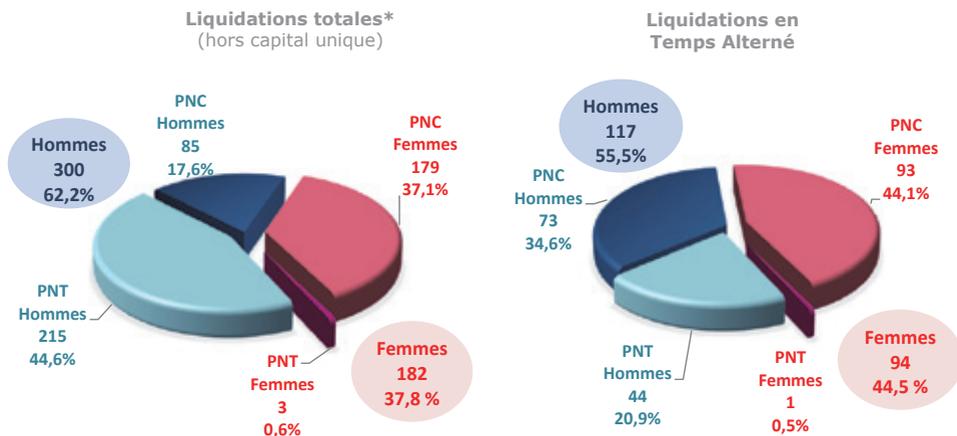
Les statistiques annuelles sur les liquidations d'une année donnée sont actualisées à chaque publication du rapport d'activité.

### ➤ Répartition des liquidations entrées en jouissance sur les cinq dernières années



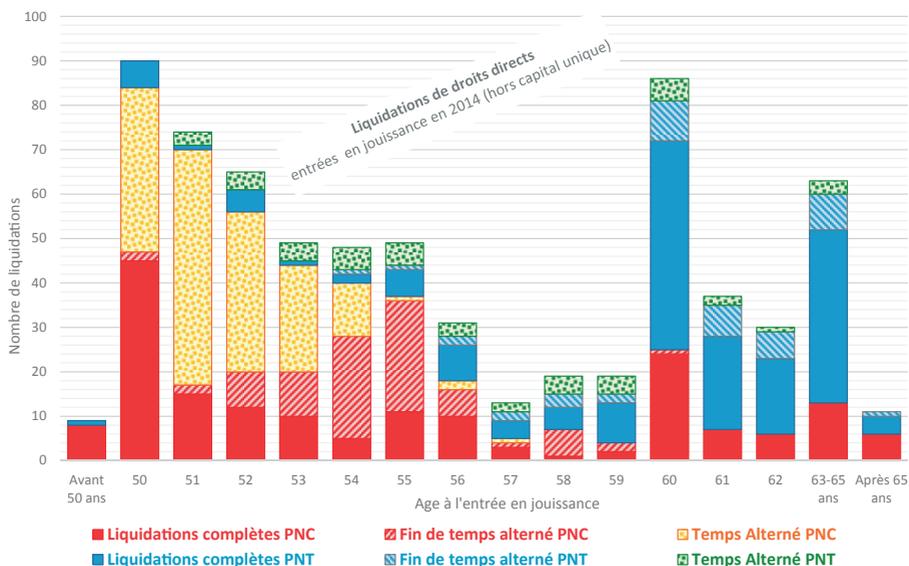
- 61% des liquidations de droits directs (avec pension) intervenues en 2014, sont des liquidations à taux plein (75% en 2013 et 63% en 2012).
- Après l'afflux de 2013, le nombre de liquidations en 2014 reprend le rythme constaté les années précédentes (un peu moins de 1000 liquidations annuelles).

## Répartition par sexe et profession des liquidations de droits directs entrées en jouissance en 2014



(\*) Liquidations complètes (en une seule fois) + liquidations fin de temps alterné.

## Répartition par âge à l'entrée en jouissance en 2014



## LES PENSIONNÉS

Les pensionnés sont classés en trois catégories :

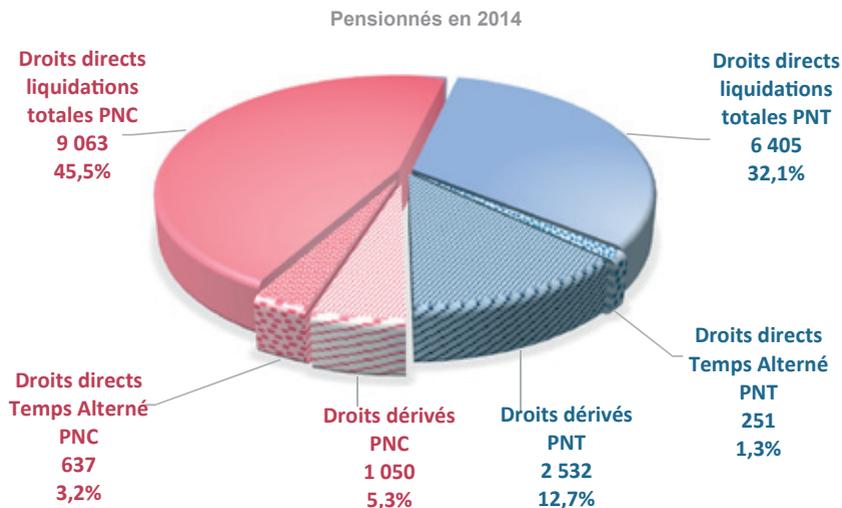
- **Les pensionnés de droits directs, ayant liquidé totalement leurs droits.** Ils perçoivent une pension viagère au titre des services qu'ils ont eux-mêmes effectués.
- **Les pensionnés de droits directs ayant liquidé partiellement leurs droits à pension** en poursuivant leur activité en temps alterné,
- **Les pensionnés de droits dérivés** qui perçoivent une pension de réversion (conjointes et/ou enfants).

Les liquidations intervenues en 2015 (avec prise d'effet en 2014, voire 2013), n'ayant pas donné lieu à versement de pension en 2014, ne sont pas comptabilisées dans ces statistiques.

### Nombre de pensionnés par type de droits et évolution N/N-1

Catégories de pensionnés	Pensionnés payés en 2013			Pensionnés payés en 2014			Evolution N / N-1		
	PNC	PNT	TOTAL	PNC	PNT	TOTAL	PNC	PNT	TOTAL
Droits directs (liquidation totale)	8 879	6 317	15 196	9 063	6 405	15 468	2,1%	1,4%	1,8%
Droits directs partiels (liquidation TA)	527	245	772	637	251	888	20,9%	2,4%	15,0%
Droits dérivés (conjointes & enfants)	1 022	2 506	3 528	1 050	2 532	3 582	2,7%	1,0%	1,5%
<b>TOTAL</b>	<b>10 428</b>	<b>9 068</b>	<b>19 496</b>	<b>10 750</b>	<b>9 188</b>	<b>19 938</b>	<b>3,1%</b>	<b>1,3%</b>	<b>2,3%</b>

### Répartition des pensionnés en 2014 par profession exercée durant l'activité



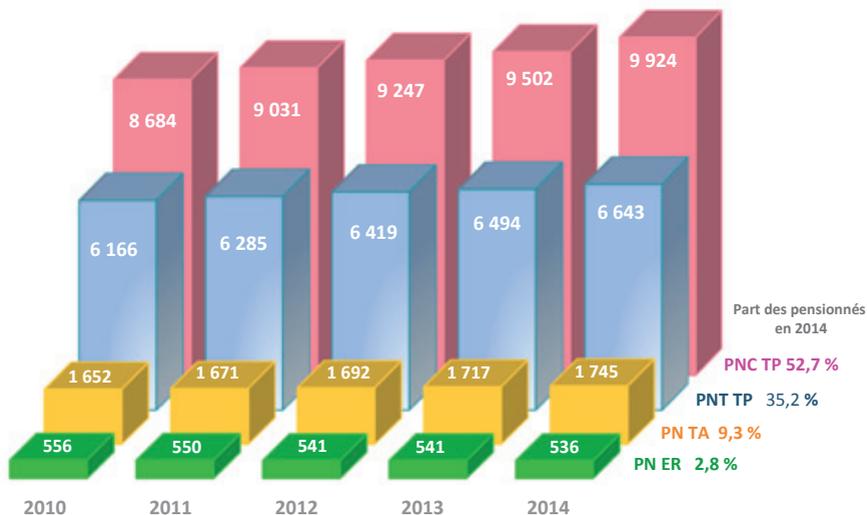
## Évolution des pensionnés de 2010 à 2014 par profession\*

Le nombre de pensionnés présenté dans ce tableau est exprimé en Équivalents Annuels. Chaque pensionné est affecté d'un coefficient correspondant au nombre de jours de pension qu'il a perçu dans l'année, divisé par 360. Cette pondération permet de mieux tenir compte de pensionnés qui n'ont perçu leur pension que quelques mois dans l'année (décès en cours d'année, liquidation dans l'année, temps alterné).

		2010	2011	2012	2013	2014	2014 / 2013	2014 / 2010
Droits directs (y.c Temps Alterné)	<b>Transport Public</b>	12 394	12 815	13 071	13 337	13 860	3,9%	11,8%
	dont PNC	7 857	8 177	8 359	8 570	8 979	4,8%	14,3%
	dont PNT	4 537	4 638	4 712	4 767	4 881	2,4%	7,6%
	<b>Essais et Receptions</b>	367	364	360	353	351	-0,7%	-4,3%
	<b>Travail Aérien</b>	1 127	1 138	1 142	1 166	1 199	2,8%	6,5%
	<b>TOTAL</b>	<b>13 887</b>	<b>14 317</b>	<b>14 573</b>	<b>14 857</b>	<b>15 410</b>	<b>3,7%</b>	<b>11,0%</b>
Droits dérivés	<b>Transport Public</b>	2 456	2 501	2 595	2 658	2 708	1,9%	10,2%
	dont PNC	827	854	889	931	945	1,5%	14,3%
	dont PNT	1 629	1 647	1 707	1 727	1 762	2,1%	8,2%
	<b>Essais et Receptions</b>	189	186	181	187	185	-1,1%	-2,2%
	<b>Travail Aérien</b>	526	533	550	551	546	-0,9%	3,9%
	<b>TOTAL</b>	<b>3 171</b>	<b>3 220</b>	<b>3 326</b>	<b>3 397</b>	<b>3 439</b>	<b>1,2%</b>	<b>8,4%</b>
TOTAL	<b>Transport Public</b>	14 850	15 316	15 666	15 995	16 568	3,6%	11,6%
	dont PNC	8 684	9 031	9 247	9 502	9 924	4,4%	14,3%
	dont PNT	6 166	6 285	6 419	6 494	6 643	2,3%	7,7%
	<b>Essais et Receptions</b>	556	550	541	541	536	-0,8%	-3,6%
	<b>Travail Aérien</b>	1 652	1 671	1 692	1 717	1 745	1,6%	5,6%
	<b>TOTAL</b>	<b>17 058</b>	<b>17 537</b>	<b>17 899</b>	<b>18 253</b>	<b>18 849</b>	<b>3,3%</b>	<b>10,5%</b>

(\*) Profession exercée avant la liquidation des droits (par l'affilié générateur des droits pour les réversions)

### Evolution des effectifs (tous droits confondus) par profession\*



## Caractéristiques des pensions versées en 2014

Droits directs (liquidations totales)	PNT				PNC			TOTAL
	Transport public	Essais et Réceptions	Travail Aérien	TOTAL	Femmes	Hommes	TOTAL	
Nombre de pensionnés	4 943	268	1 194	<b>6 405</b>	6 050	3 013	<b>9 063</b>	<b>15 468</b>
Age moyen d'entrée en jouissance	57,5	57,0	58,6	<b>57,7</b>	52,6	53,7	<b>53,0</b>	<b>54,9</b>
Age moyen au 31/12/2014	71,5	74,1	73,5	<b>72,0</b>	66,9	67,2	<b>67,0</b>	<b>69,0</b>
Pension mensuelle moyenne*	4 542 €	4 935 €	1 797 €	<b>4 047 €</b>	1 209 €	1 921 €	<b>1 445 €</b>	<b>2 516 €</b>
Durée de carrière cotisée (en années)	25,3	27,2	16,6	<b>23,8</b>	16,4	22,2	<b>18,3</b>	<b>20,6</b>

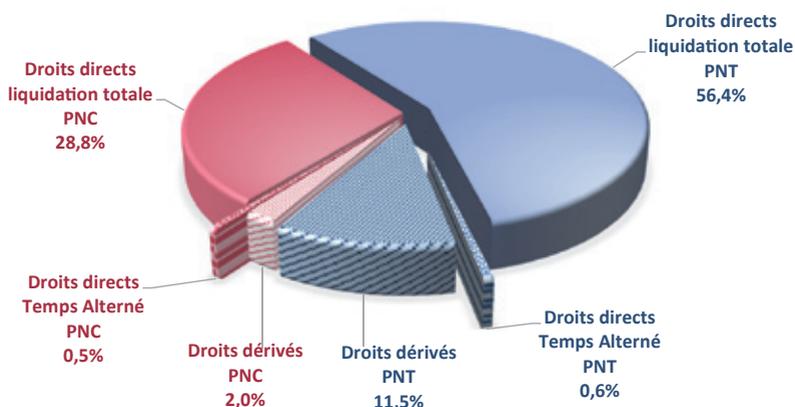
Droits directs partiels (liquidations en temps alterné)	PNT	PNC			TOTAL
		Femmes	Hommes	Total	
Nombre de pensionnés	251	432	205	<b>637</b>	<b>888</b>
Age moyen d'entrée en jouissance	54,7	51,5	51,5	<b>51,5</b>	<b>52,4</b>
Age moyen au 31/12/2014	59,0	54,5	54,3	<b>54,4</b>	<b>55,7</b>
Pension mensuelle moyenne*	5 936 €	1 601 €	1 853 €	<b>1 675 €</b>	<b>2 763 €</b>
Temps de pension versé en 2014 (en jours)	69,6	83,6	72,6	<b>80,1</b>	<b>77,1</b>
Durée de carrière cotisée (en années)	29,9	24,0	26,6	<b>24,8</b>	<b>26,3</b>

Pensions de droits dérivés Générateur de droits →	Réversions conjoints			Réversions enfants			TOTAL
	PNT	PNC	TOTAL	PNT	PNC	TOTAL	
Nombre de pensionnés	2 372	895	<b>3 267</b>	160	155	<b>315</b>	<b>3 582</b>
Age moyen à l'entrée en jouissance	61,7	61,1	<b>61,5</b>	14,4	10,9	<b>12,7</b>	<i>NS</i>
Age moyen au 31/12/2014	77,3	73,6	<b>76,3</b>	22,5	18,4	<b>20,5</b>	<i>NS</i>
Pension moyenne mensuelle*	2 215 €	1 029 €	<b>1 890 €</b>	686 €	228 €	<b>461 €</b>	<i>NS</i>
Durée de carrière cotisée** (en années)	20,8	18,6	<b>20,2</b>	14,2	14,8	<b>14,5</b>	<b>19,7</b>

\* pension viagère brute avec bonification le cas échéant – hors majoration

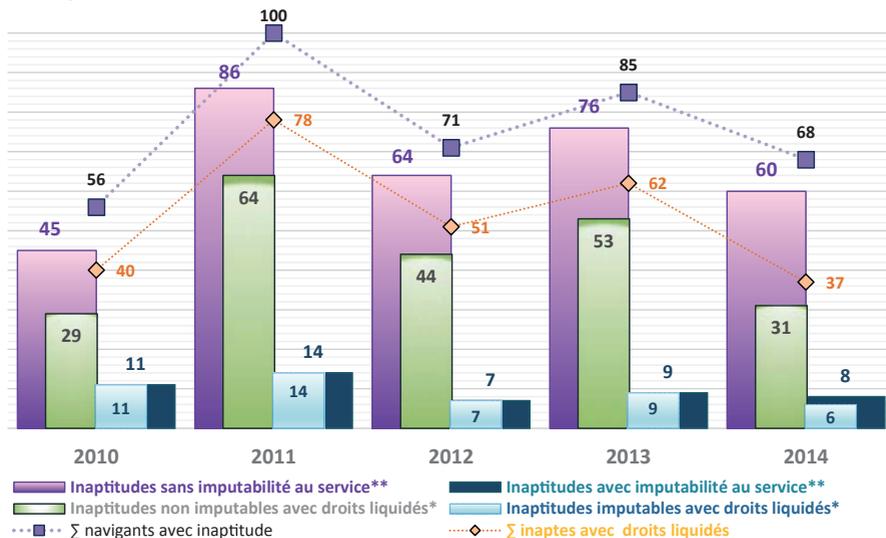
\*\* carrière du générateur de droits

## Répartition des pensions viagères versées en 2014



## LA PRÉVOYANCE

### Inaptitudes et dossiers en conseil médical

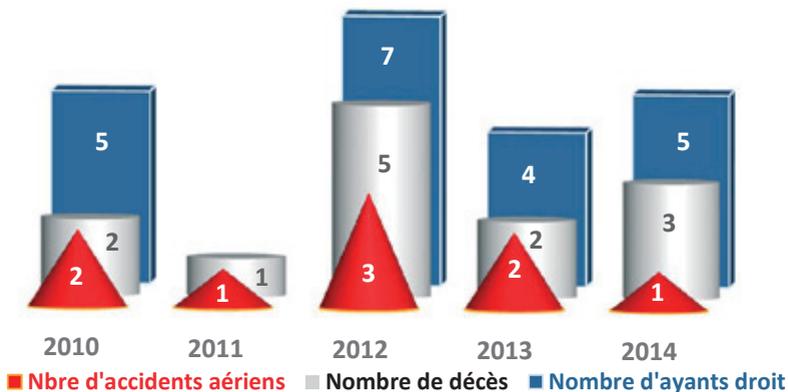


Les navigants avec inaptitude imputable au service sont comptabilisés sur l'année où est intervenue la 1<sup>ère</sup> décision du CMAC (la décision est rétroactive). Lorsque les droits ont été liquidés, ils sont là aussi affectés sur l'année où l'inaptitude a été déclarée, quand bien même ils auraient été liquidés plus tard (statistiques arrêtées au 31 juillet 2015).

(\*) : Droits liquidés des inaptitudes de l'exercice.

(\*\*) : Décisions du CMAC prenant effet sur l'exercice

### Décès en accident aérien et ouvertures de droits



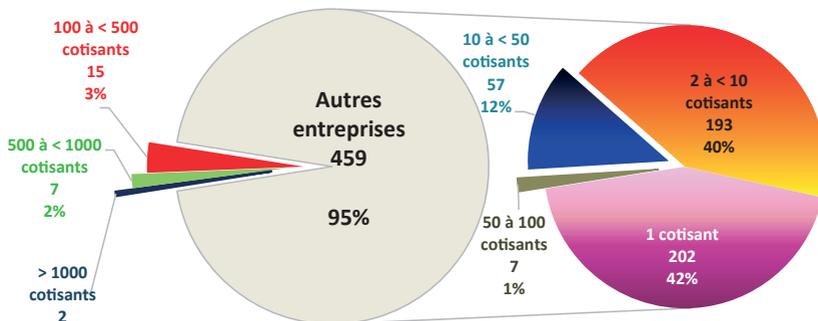
## LES EMPLOYEURS

### Évolution du nombre d'entreprises cotisant à la CRPN



Auparavant les entreprises décomptées comme cotisant à la CRPN n'étaient radiées que lorsqu'elles en informaient la caisse ou lorsqu'elles n'avaient plus cotisé pendant une année complète. Désormais, le nombre d'entreprises figurant sur ce graphique ne comporte que celles ayant réellement versé des cotisations sur l'année considérée ; d'autre part, les entreprises déclarant sur plusieurs établissements ont été regroupées.

### Répartition des entreprises en fonction du nombre d'affiliés



16 employeurs, soit guère plus de 3%, concentrent 90% des effectifs et 91% des cotisations. La compagnie Air France emploie 64 % des ETP (65 % en 2013) et Easyjet 3,6% (3,2% en 2013). Le nombre d'employeurs déclarant moins de 10 cotisants est en baisse (395 versus 410 en 2013).

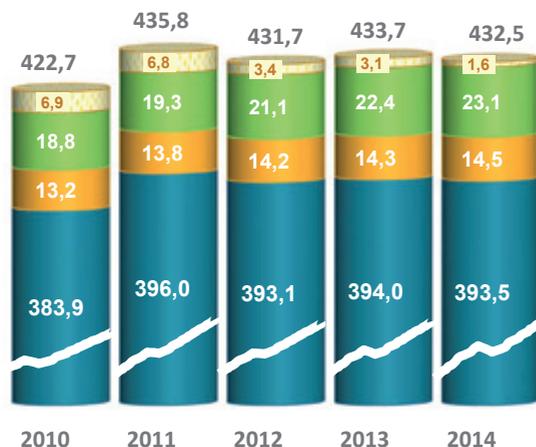
## L'ÉVOLUTION DES ÉQUILIBRES

### Évolution des cotisations et des prestations (en millions d'euros)



Evolution	
2014/2013	2014/2010
+ 3,6%	+ 13,6%
+ 3,5%	+ 16,5%
- 0,3%	+ 2,3%
- 0,2%	+ 22,4%

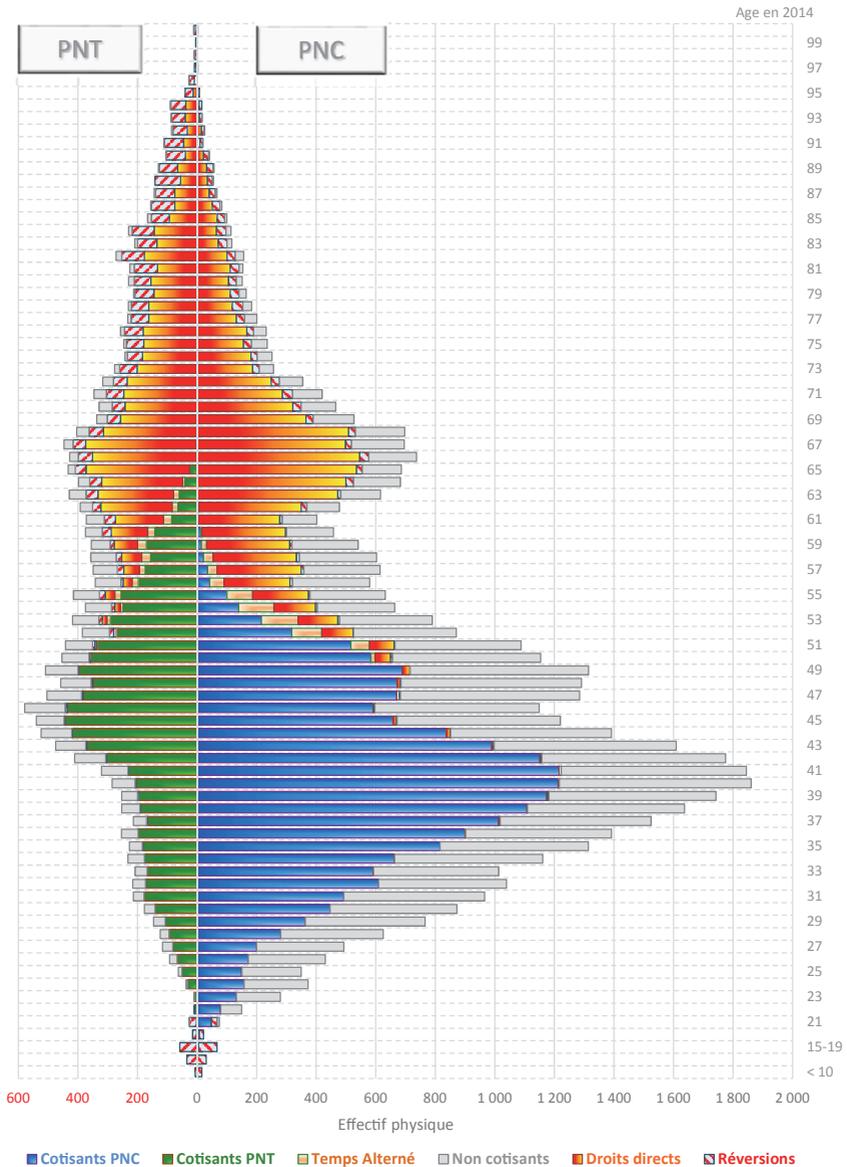
### Évolution des cotisations par secteur d'activité (en millions d'euros)



Evolution		
2014/2013	2014/2010	
TOTAL	- 0,3%	+ 2,3%
Autres contributions*	- 49,5%	- 77%
Essais et Receptions	+ 2,9%	+ 23%
Travail Aérien	+ 1,2%	+ 9,2%
Transport Public	- 0,1%	+ 2,5%

\*Affiliés volontaires, rachats, contributions Pôle emploi, majorations de retard nettes de remises, provisions liées aux règles comptables.

## Pyramide des âges 2014



## Évolution des taux de cotisations

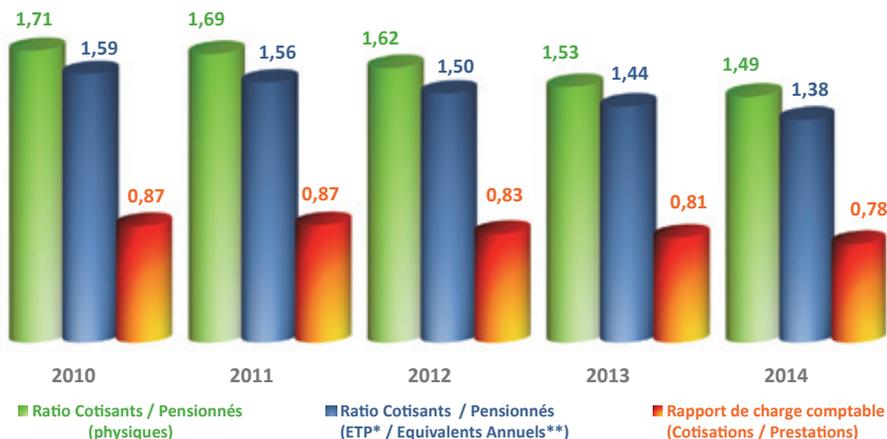
		Paramètres de calcul des cotisations					
		Retraite* (avec taux d'appel)	Assurance*	Spécial*	Majoration <sup>(1)</sup>	Taux de cotisation théorique <sup>(2)</sup>	Plafond annuel Sécurité Sociale
2010		18,00%	0,60%	3,40%		<b>22,00%</b>	34 620 €
2011		18,00%	0,60%	3,40%		<b>22,00%</b>	35 352 €
2012		21,51%	0,10%		0,68%	<b>22,29%</b>	36 372 €
2013		21,72%	0,10%		0,68%	<b>22,50%</b>	37 032 €
2014		21,94%	0,10%		0,68%	<b>22,72%</b>	37 548 €
Evolution	2011 / 2010	+ 0 point				<b>+ 0 point</b>	2,1%
	2012 / 2011	+ 3,51 points	-0,5 point	-3,4 points	0,68 point	<b>0,29 point</b>	2,9%
	2013 / 2012	+ 0,21 point	=		=	<b>+ 0,21 point</b>	1,8%
	2014 / 2013	+ 0,22 point	=		=	<b>+ 0,22 point</b>	1,4%
	<b>2014 / 2010</b>	<b>+ 3,94 points</b>	<b>-0,5 point</b>	<b>-3,4 points</b>	<b>+ 0,68 point</b>	<b>+ 0,72 point</b>	<b>8,5%</b>

(\*) Plafonné à 8 plafonds Sécurité sociale

<sup>(1)</sup>Décret 2011-1500 du 10 novembre 2011 : le Fonds Spécial est supprimé. Le Fonds de Majoration est créé. Les cotisations sur ce fonds sont calculées sur une assiette plafonnée à 1 plafond Sécurité sociale.

<sup>(2)</sup>Taux calculé sur un salaire équivalent à 1 plafond annuel Sécurité sociale.

## Évolution des ratios Cotisants / Pensionnés



\* ETP = Équivalent Temps Plein (somme des jours d'activité cotisés dans l'année/ 360)

\*\* Équivalents Annuels = somme des jours de pension perçus dans l'année / 360

## GLOSSAIRE

### Cotisants

Les cotisants sont les affiliés qui ont fait l'objet d'une déclaration dans l'année de la part de leur employeur, quelle que soit la durée de leur activité. Un affilié qui a travaillé chez plusieurs employeurs est affecté dans le secteur d'activité de l'entreprise où son activité a été la plus importante.

### Droits directs

Ce sont les personnes qui perçoivent une pension au titre de l'activité de navigant qu'ils ont eux-mêmes effectuée.

### Droits dérivés

Ce sont les personnes qui perçoivent la réversion des droits à pension d'un navigant décédé (conjoints, enfants).

### Équivalents Annuels

Les pensionnés sont décomptés soit en nombre de personnes physiques, soit en Équivalents Annuels. Dans ce cas, chaque pensionné est affecté d'un coefficient correspondant à son nombre de jours de pension versé dans l'année, divisé par 360.

### Équivalents Temps Plein

Les cotisants sont décomptés soit en nombre de personnes physiques, soit en Équivalents Temps Plein (ETP). Dans ce cas, chaque cotisant est affecté d'un coefficient correspondant à son nombre de jours d'activité dans l'année, divisé par 360.

### Liquidation partielle en Temps Alterné

La liquidation partielle en Temps Alterné est réalisée à la demande de l'affilié lorsque, réunissant les conditions pour liquider ses droits, celui-ci choisit de poursuivre son activité en Temps Alterné pour bénéficier de sa pension CRPN les mois où son contrat de travail est suspendu.

### Liquidation totale

La liquidation totale est réalisée lorsque le navigant cesse totalement son activité. La liquidation totale intervient :

- soit après une 1<sup>ère</sup> liquidation en temps alterné (liquidation fin de temps alterné),
- soit en une seule fois (liquidation complète).

### Pensionnés

Ce sont les personnes qui perçoivent une pension de retraite. Une même personne peut bénéficier de 2 pensions (ex : salarié navigant pensionné en temps alterné et conjoint d'un navigant salarié décédé). Elle sera alors comptée comme 2 pensionnés. Les pensionnés sont de droits directs ou de droits dérivés.

### PNC / PNT

Dans cette publication, les pensionnés PNC regroupent l'ensemble des navigants de cabine quel que soit leur secteur d'activité au moment de la liquidation. Les PNT regroupent les navigants techniques aux commandes de l'aéronef.

### Salaire moyen

Le salaire moyen correspond à la somme des rémunérations brutes déclarées par les employeurs au cours de l'année, divisée par le nombre de cotisants en Équivalent Temps Plein.

### Secteur d'activité

Les cotisants exercent leur activité chez des employeurs, dans 3 secteurs d'activité :

- Transport Public : l'activité consiste à acheminer par aéronef, d'un point d'origine à un point de destination, des passagers, du fret ou du courrier, à titre onéreux.
- Travail Aérien : activité au cours de laquelle un aéronef est utilisé pour des services spécialisés tels que l'agriculture, la construction, l'observation et la surveillance, la photographie, la topographie, les recherches et le sauvetage, la publicité, etc...
- Essais et Réceptions : l'activité consiste à faire voler des aéronefs avant leur certification et à exécuter des vols de vérification et de conformité aux spécifications lors de la livraison d'un nouvel appareil. L'équipage peut inclure un mécanicien ou un ingénieur plus particulièrement chargés du fonctionnement des moteurs ou de certains équipements.

### Taux d'appel

C'est le rapport entre le taux de cotisation appelé au fonds de Retraite et le taux de cotisation inscrit aux articles R426-6 et R426-7 du Code de l'Aviation Civile. Il était de 103% en 2014 et de 104% en 2015. Il sera de 105% en 2016.

# Patrimoine immobilier

## TRANSACTIONS & GESTION IMMOBILIÈRE

Pour gérer directement son patrimoine immobilier, votre caisse de retraite a créé en 1990 sa propre filiale : LOC INTER IMMOBILIER.

LOC INTER IMMOBILIER administre pour le compte de la CRPN une quarantaine d'immeubles d'habitation ou de bureaux.

LOC INTER IMMOBILIER commercialise également des appartements appartenant à d'autres Institutions.



Nous vous proposons un large choix d'appartements **à la location** qui ont tous un bon niveau de standing et de confort, situés dans Paris et sa proche banlieue, appartenant à la CRPN et à d'autres institutions.

**Vous êtes navigant, vous bénéficiez d'une réduction sur les honoraires pour la location d'un appartement.**



Nous vous proposons également un programme **à la vente** appartenant à la CRPN  
Résidence ROLAND GARROS  
94270 Le Kremlin Bicêtre  
Immeuble situé aux portes de Paris  
du studio au 5 pièces



8 rue de l'Hôtel de Ville  
92522 Neuilly-sur-Seine cedex  
Tél. : 01 40 88 90 00  
Fax : 01 40 88 90 80  
E.mail : [locinter@locinter.fr](mailto:locinter@locinter.fr)

CLIQUEZ ET ENTREZ SUR NOTRE SITE INTERNET  
[www.locinter.com](http://www.locinter.com)



8, rue de l'Hôtel de Ville  
92522 Neuilly-sur-Seine cedex

 [www.crpn.fr](http://www.crpn.fr)